

Les gens du voyage ont levé leur camp villeneuvois

Saga

Les Gitans s'étaient installés depuis vendredi sur une parcelle privée

Partiront? Partiront pas? L'incertitude planait depuis vendredi sur la situation d'une quarantaine de gens du voyage français, originaires du nord de la France. Issus de quatre familles, ces nomades avaient installé illégalement une vingtaine de caravanes sur une parcelle privée, celle de l'ex-Fun Planet, au cœur de la zone commerciale de Villeneuve. À l'origine, ils devaient partir lundi, mais mardi à 14 h ils demeuraient toujours sur zone. Enfin pas tous.

«Deux caravanes sont parties à Martigny, quatre à Lausanne, trois à Matran», calcule «Popoy».

Le propriétaire de la parcelle squattée, qui vit à l'étranger, avait fixé un ultimatum aux gens du voyage: un départ donc ce mardi à 14 heures. Les principaux intéressés qui demeuraient encore sur le parking désaffecté à cette heure-là ont indiqué que «tout le monde serait parti en fin de journée». Pour une destination inconnue. Mais c'est bien ce qu'ils ont fait dans le courant de l'après-midi, le convoi restant étant escorté par deux voitures de la gendarmerie.

«C'est compliqué car nous n'avons pas trouvé d'accord avec qui que ce soit. On ira soit vers

Lausanne, soit en Valais», déclare Giovanni Lebègue. Le pasteur du campement, qui dit venir en Suisse depuis quarante ans, aurait aimé trouver une solution avec des agriculteurs. Il a fait chou blanc. On ignore donc la destination provisoire de ces Gitans actifs dans le rempaillage, l'affûtage, l'entretien des volets ou la vente de tapis.

À noter que la Commune de Villeneuve avait apposé son veto à une occupation illégale et prolongée sur son territoire. Ici comme ailleurs, le camping sauvage est interdit après trois jours de tolérance relative. Municipal en charge de la Police, Dylan Karlen informe que les autorités ont commencé à «sécuriser nos propres terrains». En

effet, mardi vers 15 heures, des employés posaient des barrières Vauban aux abords du Centre des Paquays. Soit peu de temps avant le départ du campement français. «Nous sommes soulagés de l'issue de ce dossier, du respect par les gens de voyage du délai autorisé et de l'attitude de la préfecture qui a tenu bon», résume l'édile.

Initialement, le groupe devait stationner tout le printemps et l'été sur l'aire dédiée de La Joux-des-Ponts, entre Châtel-Saint-Denis et Vaulruz (FR). Mais le terrain est en travaux, donc impraticable, notamment pour des mises aux normes de sécurité et un agrandissement des sanitaires.

Christophe Boillat

VCX

Contrôle qualité

24 heures | Mercredi 20 mars 2019